Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 056-215600883-20260824-D2026_51-DE

Délibération N° 2026-51

DEPARTEMENT DU MORBIHAN-56

COMMUNE DE L'ILE D'ARZ

DATE DE CONVOCATION :
20 août 2026

DATE DE L'AFFICHAGE :

20 août 2026

Nombre de membres :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE L'ILE D'ARZ

L'an deux mil vingt-six, le 24 août, à 14h30, le Conseil Municipal de la commune de L'ÎLE D'ARZ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle municipale du Gourail située 128 rue du Gourail, sous la présidence du nouveau Maire, Hervé LE BOURDIEC.

Etaient présents : LE BOURDIEC Hervé, PORSMOGUER Fabienne, THORAVAL Yann, MÉRIAN Joël, ROSE Éric, CAHUZAC-FÉRON Marie-Hélène, D'HUICQUE Thierry

Etaient absents :

Etaient excusés :

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

Noms des Mandants	A	Nom des Mandataires
HAUTCHAMP Violaine,	à	PORSMOGUER Fabienne
LE BAGOUSSE Léa,		THORAVAL Yann
FLOURIÉ Marie,		CAHUZAC-FÉRON Marie-Hélène
LE BAIL Yves,		MÉRIAN Joël

Est nommé (e) secrétaire de séance : CAHUZAC-FÉRON Marie-Hélène

ORGANISATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS POUR LA SEMAINE DU GOLFE 2027

Rapporteur : Joël MÉRIAN

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la prochaine Semaine du Golfe se tiendra du 03 au 09 mai 2027.
Afin de préparer cette édition, il convient de désigner des référents qui auront en charge de participer aux différentes réunions, et de suivre ce dossier jusqu'à la fin de cet évènement.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de désigner les référents suivants :

- Référent pour la Mairie : Le Maire, Hervé LE BOURDIEC
- Coordinateurs terrestres : Nolwenn BOINOT et Stéphane BUZENET
- Coordinateur maritime : Yann THORAVAL
- Coordinateur environnement : Éric ROSE
- Responsables communication : Marie FLOURIÉ et Marie-Hélène FÉRON-CAHUZAC

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 056-215600883-20260824-D2026_51-DE

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (11POUR) décident :

- **DE VALIDER la désignation des référents comme proposé ci-dessus,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention qui fixera les modalités d'organisation de cet évènement et de partenariat avec l'association « La Semaine du Golfe », ainsi que tout document relatif à ce dossier.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
- ***entérine la validation de ces points***

Voté à l'unanimité par : 11 voix Pour,
0 Contre,
0 Abstention

Ile d'Arz, le 28 août 2026

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

